



Formation continue en agro-alimentaire

**Fabrication de séré
et fromage frais**

**Ve 15.05.2026
08h00 - 16h30**



Grangeneuve

www.grangeneuve.ch f in

Fabrication de séré et fromage frais

15.05.2026

Descriptif du cours

La transformation du lait nécessite des compétences et des connaissances théoriques et pratiques.

De bonnes connaissances des matières premières et procédés de fabrication permettent de réaliser des produits sûrs et appréciés.

La compréhension et l'application des règles d'assurance qualité permettent de garantir la sécurité de vos client·e·s.

Contenu

- Théorie
- Hygiène, suivi qualité
- Fabrication
- Conditionnement
- Stockage
- Coût de production
- Analyses, mesures correctives

Intervenant

Pascal Pillonel, enseignant
de Grangeneuve

Date

Vendredi 15.05.2026, de 08h00 à 16h30
Parties théoriques et fabrication

Pré-requis

Connaissance de base du lait

Coût

CHF 200.–

Compétences ciblées

Connaissance de base de la fabrication de séré et fromage frais

Délai d'inscription

Vendredi 8 mai 2026

Informations et inscription



[www.grangeneuve.ch/
formation-continue](http://www.grangeneuve.ch/formation-continue)

Grangeneuve
Formation continue
en agro-alimentaire
Florian Roch
Route de Grangeneuve 31
1725 Posieux

T +41 26 305 55 48
florian.roch@fr.ch

Conditions générales

1. Public cible

Toute personne qui travaille dans le domaine agro-alimentaire et qui souhaite améliorer ses connaissances dans la transformation du lait.

2. Inscription

L'inscription se fait par écrit (en ligne) et est obligatoire.

Si le cours est complet, les personnes en seront immédiatement informées.

Grangeneuve se réserve le droit d'annuler ou de reporter le cours si le nombre de participant·e·s est insuffisant ou pour toute autre raison. Une confirmation d'inscription sera envoyée avant le début du cours.

Avec son inscription, le·la participant·e reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales et accepte que ses coordonnées, telles qu'elles figurent dans le formulaire d'inscription, soient communiquées aux autres participant·e·s.

3. Annulation

Les annulations sont possibles sans frais jusqu'à 21 jours avant la date du cours. A partir du 20^e jour avant le cours, le montant total du cours est dû. La présentation d'un certificat médical constitue une exception.

4. Facturation

Les frais de cours seront facturés après le cours.

5. Assurance

L'assurance est de la responsabilité des participant·e·s.

Grangeneuve

Rte de Grangeneuve 31 grangeneuve@fr.ch
1725 Posieux www.grangeneuve.ch
T +41 26 305 55 00 [f](#) [@](#) [in](#)